Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 19

Artikel: Au tribunal
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217948

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

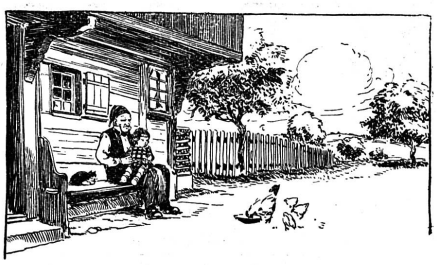

LES POULES

QUEL gaillard que ce Trottet ! continua Ulysse en se servant de soupe pour la seconde fois... Il savait toujours se retourner et quel farceur !... Il y a une fois qu'on était cantonné du côté de Wyler im Sand, toute la section dans une immense ferme, un patelin quelque chose d'extra. Le patron était un espèce de vieux grigou de vieux garçon; il fallait presque se battre avec lui pour avoir ce qu'il nous fallait, trois fétus de paille et un falot tempête. Et point de femme qu'une vieille servante qui sortait le fumier en même tempe qu'elle faisait le dîner, pour ne point perdre de temps... Ma foi, cette fois, Trottet n'était pas content.

— Quelle usine ! qu'il faisait, trois poils de paille, des courants d'air, pas seulement de l'eau de compôte pour se rincer les crochets... Ce n'est pas une vie ! on serait chez les Peaux-Rouges que ce ne serait pas pire !...

Comme il baragouinait un peu l'allemand, il était tout le temps à se chamailler avec le patron qui avait toujours à se plaindre de quelque chose, comme un vieux pénible qu'il était. On aurait dit qu'on était une bande de pillards, qu'on ne pensait qu'à lui saccager son bien. Sans ça, ce patron, c'était un drôle de particulier qui n'aimait rien que ses poules. Oh ! il les aimait mieux que ses vaches !... Il fallait voir le poulailler qu'il se tenait !... et il avait au moins quarante poules, des noires, des blanches, des brunes, des jaunes. Les camarades disaient qu'il y en avait des belles... Moi, vous savez, les poules, je ne les aime pas, c'est des pouètes bêtes...

Le vieux bonhomme, lui, ne voyait rien de beau que ses poules. Il leur donnait à manger lui-même, il leur faisait visite, il leur disait des mots tendres.

Un jour, je vois Trottet, les mains dans ses poches, planté devant le poulailler, à regarder les poules.

— Tu en tiens aussi pour ces volailles, que je lui fais.

— Pas autrement, mais j'ai envie de faire une farce au vieux.

— Comment ça ?

— Tu verras, mais il me faut tous les camarades... Si tu as remarqué, le vieux va toujours roupiller à l'écurie entre midi et une heure; on profitera pendant ce temps... si ça réussit, on veut rire.

Moi, j'étais d'accord... Pendant la matinée, mon Trottet réussit à mettre toute la section au courant.

— Rendez-vous tout de suite après diner, qu'il leur disait, vers le poulailler, on veut faire une farce au vieux.

Pensez-voir si les autres étaient contents !... Ça fait que, à midi, pas plus tôt le vieux réduit dans son écurie, nous voilà vers le poulailler... Mon Trottet nous fait :

— Attention à la manœuvre... vous entrez tous à ma suite, vous empoignez chacun une poule, vous lui mettez la tête sous l'aile et vous la balancez comme vous me verrez faire, jusqu'à ce qu'elle dorme... Toi, qu'il me fait, reste dehors, et quand je te ferai signe, tu fileras réveiller le patron. Tu lui diras : « Huhner gestorben ». Répète-voir... Uner storb !... Oui, ça va bien...

Avec autant de précautions qu'une fouine, il était entré dans le poulailler, les autres à sa suite... Il fallait entendre ce raffût. Tout volait, tout piaillait... Heureusement que le vieux dormait solidement au fond de l'écurie. En moins de rien, ils eurent chacun une poule, lui mirent la tête sous l'aile, la balancèrent un moment.

— Ça y est ! cria Trottet, posez-les là où vous êtes, a présent trottons-nous.

Moi, j'étais déjà parti... J'arrive à l'écurie, je secoue le vieux qui roupillait comme un bienheureux.

— Hé ! que je lui fais, hé ! Uner storb.

Il se dressa, effaré, et ne mit pas deux pieds dans un soulier pour arriver vers sa volaille... Les camarades étaient tous bien tranquilles dans la cour. Il y en avait qui dormaient sur un tas de planches, les autres babillaient... ils avaient l'air aussi innocent... on aurait dit qu'ils n'avaient jamais vu une poule. Mon Trottet, lui, les mains dans ses poches, était devant le poulailler et faisait des yeux comme des verres de montre.

— Alle tot..., qu'il faisait, furchtbar schade... Ach ! schrecklich ! schrecklich !....

Enfin, il avait l'air aussi affligé que s'il avait perdu sa gourde.

Mais il y a le vieux grigou qui n'était pas dupe !... Il fallait voir, il écumait de rage, il faisait le poing sous le nez à Trottet. Il croyait qu'on lui avait empoisonné ses bêtes... Enfin, le voilà qui part à grandes enjambées. Il répétait : « Ein Offizier, ein Offizier... » Il allait chercher un officier. Il avait juste tourné les talons qu'on s'est déboutonnés pour rire à l'aise. Toute la section, comme un seul homme, se tordait les côtes... Mon Trottet se tenait le ventre avec les deux mains. Il ne pouvait pas ravoir son souffle, j'ai cru qu'il allait tourner l'œil... Ma foi, pour finir, on s'est calmés, et on s'est mis à regarder les poules. On était un peu inquiets.

— Dis donc, que Trottet me fait, si les camarades y avaient été trop fort, si elles allaient ne pas se réveiller !

Mais juste à ce moment, voilà le coq qui lève le bec, une ou deux poules qui se mettent à faire « Co, co, co », les autres après, bref, au bout d'un moment, elles grattaient toutes comme si de rien n'était... On était sauvés.

C'est que le vieux revenait bel et bien avec le lieutenant. Où l'avait-il déniché ? je n'en sais rien, mais le fait est qu'il commença tout de suite à nous traiter du haut en bas.

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?... Allons, répondez... qu'avez-vous à faire les pitres par là ?

— Mon lieutenant, que Trottet y fait, ces poules, elles ont seulement eu un petit évanouissement, comme qui dirait des vertiges.

— Ne répliquez pas, et ne recommencez pas à faire le paillasse, compris ?

— A vos ordres, mon lieutenant.

Je crois que le lieutenant avait rudement de peine à se tenir de rire. Quant au vieux, je crois qu'il avait rudement envie de nous étrangler. Il a regardé un moment ses poules, et puis il a filé en ronchonnant. On est partis le soir, on ne l'a pas revu.

Mais ce Trottet, quand même, quel gaillard !

J. L. Duplan.

L'ORIGINE DES COMBOURGEOISIES DANS LE CANTON DE VAUD.

NOS lecteurs seront sans doute heureux d'avoir quelques précisions sur ce point d'histoire.

On trouve déjà des traces des droits de bourgeoisie dans les chartes accordées à diverses villes vaudoises au XIVe siècle. Il n'est pas facile, constatent les historiens, de déterminer en quoi consistait, à l'origine, la différence entre les bourgeois et les non bourgeois. Il y eut sans doute, écrit Clavel de Branles dans son *Essai sur les Communes et sur le gouvernement municipal dans le canton de Vaud*, p. 2, paru à Lausanne en 1828, « une période pendant laquelle les vil» les étaient composées d'hommes libres et de » serfs. Tout homme de franche et libre condi» tion, demeurant dans la ville s'il prêtait ser» ment de fidélité à la ville, et s'engageait à en » défendre les intérêts de sa bourse et de sa per» sonne, en devenait bourgeois, les serfs, quoi» que résidant dans la ville, demeuraient sous le » pouvoir de leur seigneur. » Le même historien explique comme suit quels étaient les engagements pris par les bourgeois et le rôle qu'ils jouaient à cette époque dans les villes... « les » villes et les bourgs, ayant obtenu quelques » franchises et libertés, et voulant se préserver » des maux de l'anarchie générale, il se forma » dans chacune de ces communes, des associa» tions ou fédérations dont le but était de proté» ger mutuellement leurs personnes et leurs pro» priétés, ainsi que de défendre les privilèges et » franchises de la ville : tous étaient tenus de » défendre la ville, et celle-ci était tenue de dé» fendre chacun de ses bourgeois. On voit même » par quelques documents, que pour gage à leur » fidélité, les bourgeois devaient acquérir une » maison dans la ville. Ils se cotisaient pour » pourvoir aux dépenses communes, ou pour » acheter de nouvelles franchises ». (Ibid, p. 3 et 4.)

D'après B. van Muyden, ceux qui ne possédaient pas de maison en ville pouvaient quand même acquérir la bourgeoisie en payant une taxe qui a beaucoup varié suivant les époques. Ne pouvait d'ailleurs être bourgeois que celui qui avait demeuré un an et un jour dans la ville.

(Journal bourgeoisial.) A. L.

CŒURS INDÉCIS

Jeanne, Suzon et Rose,
Me plaisent toutes trois ;
Me déclarer, je n'ose.
Sur leurs jolis minois
Mon œil charmé se pose,
Tout prêt à faire un choix !
C'est Jeanne aux blonds cheveux
Que je veux !
Non ! Suzon aux yeux bleus
Me plaît mieux !
Rose, j'en fais l'aveu
Me rendrait bien heureux !

Je dirai donc à Rose,
Et c'est parler raison :
« De mon cœur tu disposes,
Sois reine en ma maison ! »
Ma bouche reste close !...
Je vois, dansant en rond,
Jeanne et ses blonds cheveux
Vaporeux,
Suzon aux doux yeux bleus
Amoureux,
Et Rose entre les deux,
S'éloignant peu à peu !...

Sans un seul mot de blâme
S'en va la douce fleur !...
A l'objet de ma flamme,
Je vais offrir mon cœur !
Mais quelle est donc la femme
Qui ferait mon bonheur ?
C'est Jeanne aux blonds cheveux
Que je veux !
Mais Suzon aux doux yeux
Me plaît mieux !
A laquelle des deux
Faut-il offrir mes vœux ?...

Amant au cœur volage,
N'eut Jeanne ni Suzon !
Toutes deux, étant sages,
Laissèrent sans façon,
Pour se mettre en ménage,
Le vilain garçon !
Et Jeanne aux blonds cheveux
Vaporeux,
Et Suzon, aux doux yeux
Amoureux,
Ont trouvé, toutes deux
Epoux à rendre heureux !

Louise Chatelan-Roulet.

Au tribunal. — Vous avez dérobé vingt bouteilles de vin à ce commerçant ?

— Pourquoi met-il sur sa boutique : « Vin à emporter. »